

PUBLICATION IMMÉDIATE

BILAN DES DIRECTEURS DE LA DPJ : PLUS FORTS ENSEMBLE!

Sherbrooke, le 23 septembre 2020 – L'année 2019-2020 a amené son lot de défis aux directrices et directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) du Québec. Confrontés en fin d'année à l'amorce de la pandémie, les DPJ et leurs équipes ont dû rapidement adapter leur offre de service et leurs pratiques pour continuer de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leur famille.

Hausse des signalements, drames familiaux, Commission spéciale sur les droits des enfants et sur la protection de la jeunesse, rapport du Vérificateur général du Québec, la dernière année en aura été une charnière dans l'histoire de la protection de la jeunesse au Québec.

Plus forts ensemble! est le thème choisi pour ce 17^e bilan qui veut mettre en lumière l'importance du travail en partenariat et rendre hommage à ses artisans.

« Qu'il s'agisse du soutien apporté par la voisine, par l'enseignante à l'écoute attentive ou par les intervenants et organismes d'horizons variés, chaque action bienveillante compte et s'additionne les unes aux autres pour tisser le filet de protection sociale essentiel au bien-être des enfants. » indique Mme Johanne Fleurant, directrice de la protection de la jeunesse en Estrie.

Statistiques régionales 2019-2020 :

- 7 744 signalements traités dans la région socio-sanitaire de l'Estrie en 2019-2020, comparativement à 6 040 en 2018-2019, soit une hausse de 28,2 % par rapport à l'an dernier.
- 32,3 % des signalements retenus, contre 37,4 % l'an passé.
- 56,1 % des enfants dont la situation est prise en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.
- 633 adolescents (contre 624 en 2018-2019) ont reçu des services dans le cadre de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, ce qui représente une augmentation de 1,4 % par rapport à l'an dernier.

La volonté d'assurer une réponse sensible et de qualité aux besoins des enfants et de leur famille incite tous les jours de nombreuses personnes et autant d'organismes à travailler en étroite collaboration. Les DPJ partagent cette volonté, convaincus qu'une action concertée, novatrice et portée par des valeurs et une vision commune ne peut que nous rendre plus forts collectivement dans la réalisation de notre mission de protection des enfants.

- 30 -

Pour renseignements : Yan Quirion, conseiller en communication
Service des communications
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de
l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Cellulaire : 819 679-6538